

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2019

Présents : Sylvie MALESTROIT - Philippe BIDAN – Martine VALLEE – Stéphane FOUCAULT – Gwenaëlle MOY – Michel HAMON – Benoît JAN – Hervé LE DOUCEN - Lynda LE PORS – Armand BIDAN – André LE TINNIER – Patricia CHOUPEAUX –

Absente excusée : Paulette GICQUEL pouvoir à Sylvie MALESTROIT
Stéphanie LE BARS pouvoir à Patricia CHOUPEAUX
Réjane COEURET pouvoir à Michel HAMON

Secrétaire de séance : Michel HAMON

TAUX D'IMPOSITION 2019

Le Conseil Municipal décide de reconduire les taux de l'année 2018 en 2019 t :

| Impôts | Bases prévisionnelles | Taux |
|-------------------------------|-----------------------|---------|
| Taxe d'habitation | 1 841 000 € | 14.75 % |
| Taxe foncière sur le bâti | 1 187 000 € | 18.90 % |
| Taxe foncière sur le non bâti | 95 200 € | 80.99 % |
| | | |

BUDGETS PRIMITIFS 2019

Commune

Le Conseil Municipal vote, par 11 voix pour et 4 abstentions, le budget primitif 2019 arrêté en dépenses et en recettes comme suit :
Fonctionnement : 1 811 987 € Investissement : 1 344 200 €

Concernant les dépenses d'investissement voici les principaux projets pour l'année 2019 :

Programme de voirie 122 000 € (dont 76 180 € en tranche ferme), mise en séparatif des réseaux d'assainissement 156 000 €, Acquisition terrains (200 000 €), terrain multisports (62 000 €), zone de loisirs (30 000 €) aménagements des rues 87 000 €, Aménagements mairie (30 000 €), salle Beaulieu (20 000 €), chauffage salle omnisports (80 000 €), Mains courantes & clôture stade (38 000 €)

Assainissement

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, le budget primitif 2019 arrêté en dépenses et en recettes comme suit : Fonctionnement : 84 880.00 € Investissement : 252 316.00 €

Lotissement Le Clos du Bois

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, le budget primitif 2019 arrêté en dépenses et en recettes comme suit : Fonctionnement : 28 957.15 € Investissement : 76 868.93 €

Lotissements communaux

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, le budget primitif 2019 arrêté en dépenses et en recettes comme suit : Fonctionnement : 147 376.82 € Investissement : 118 989.70 €

Caisse des Ecoles

La commission administrative vote, à l'unanimité, le budget primitif 2019 arrêté en dépenses et en recettes de fonctionnement à 974.43 €.

VIABILISATION PARCELLE ZO N°37

Le Conseil Municipal, valide les devis ENEDIS pour un montant de 1 235.52 € TTC et VEOLIA pour 1 183.73 € TTC.
Les utilisateurs se chargeront des demandes auprès des distributeurs d'énergie et supporteront l'intégralité du cout des abonnements et des consommations.

TRAVAUX DE VOIRIE

Projets d'aménagement : Place de la Croix Jartel, Cité Paul Le Maître, Hameau de la Rode

Les plans d'aménagements de ces trois sites ont été présentés au Conseil Municipal. Ils seront présentés aux riverains le 25 avril prochain lors d'une réunion publique.

Concernant les travaux de la Cité Paul Le MAITRE, le conseil valide l'enfouissement des réseaux pour un montant de 49 160 €.

Concernant les travaux du Hameau de La Rode, le Conseil Municipal valide les travaux d'éclairage public ainsi que l'extension du réseau d'éclairage public de la croix monfort pour un montant total de 28 920 €

Débroussaillage

Le Conseil Municipal décide de confier les travaux de débroussaillage à l'entreprise Gilles LE JOLY.

Finales Départementales de Football

Mme Le Maire informe le Conseil Municipal que par courrier du 9 mars dernier, le Secrétaire Général du District de Football des Côtes d'Armor, l'a informée que suite à la visite des installations, le Club de LA MOTTE a été retenu pour l'organisation le 1^{er} juin 2019, des finales de la Coupe Ange LEMEE. D'autre part, il précise que deux finales se dérouleront en lever de rideau à savoir la finale du Challenge du District et la finale de la Coupe Jean TRICOT U18.